



L'Épiphanie

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE L'ÉPIPHANIE

AVIS PUBLIC

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 577-28 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 577 ET SES AMENDEMENTS AFIN DE MODIFIER LES LIMITES DE LA ZONE P-66

Assemblée publique de consultation

CONVOCATION DE TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

1. Lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 19 juillet 2023, le conseil municipal a adopté le premier projet du règlement suivant :

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 577-28 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 577 ET SES AMENDEMENTS AFIN DE MODIFIER LES LIMITES DE LA ZONE P-66

Le présent règlement vise à modifier les limites de la zone P-66, à même la zone contiguë H- 71, afin d'inclure dans ladite zone le lot directement adjacent portant le numéro 2 364 133.

2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 7 août 2023 à compter de 18 h 30, à l'hôtel de ville sis au 66 rue Notre-Dame à L'Épiphanie. Au cours de cette assemblée, un membre du conseil expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Ce projet de règlement peut être consulté au bureau de la greffière, à l'hôtel de ville sis au 66, rue Notre-Dame à L'Épiphanie, les jours ouvrables, aux heures d'ouverture des bureaux et peut également être transmis par courriel en demandant au frobitaille@lepiphanie.ca ou au 450-588-5515.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 20 juillet 2023.

La greffière,

Flavie Robitaille